

A propos de l'abri de "Sous-Barme" près Bex

Autor(en): **Reverdin, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **38 (1930)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-29588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DE L'ABRI DE « SOUS-BARME » PRÈS BEX

Nous avons reçu de M. Louis Reverdin, docteur ès sciences, assistant au Musée d'histoire naturelle de Genève, l'intéressante communication que voici :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. F. Tauxe, conservateur-adjoint au Musée historique de Lausanne, intitulé : « Sur la trace de Néolithiques », qui a paru dans le N° 8 de cette *Revue*, du mois d'août 1929 (p. 238-248).

L'auteur ayant, à juste raison, insisté sur la valeur des déductions qu'il a pu tirer de ses fouilles, exécutées en 1911, dans les limites du crédit qui lui avait été accordé, j'estime qu'il est utile de compléter son étude par mes propres observations.

Ce complément je l'emprunte au rapport que j'ai adressé, en date du 2 avril 1927, au Département de l'instruction et des cultes. Je n'en donne ici qu'un résumé¹.

Durant les mois de juillet et août 1926, j'ai ouvert, sous le même abri, une tranchée principale, parallèlement à l'abri et à 1 m. 70 de la paroi verticale. Elle a atteint les dimensions suivantes : longueur 6,80 m., largeur moyenne 0,65 m., profondeur 1,60 m. à 1,70 m.

D'une couche, entre 0,40 m. et 0,50 m. de profondeur, proviennent 24 fragments de brique rouge et un couteau en fer, à soie terminée par une boucle.

Entre 0,50 m. et 0,65 m. se trouvait un véritable niveau

¹ L. Reverdin, « Rapport sur les fouilles effectuées à l'abri de Sous-Vent, près les Mûriers », Bex (Vaud), 9 pages, 1 plan, 1 photographie, 2 dessins.

d'occupation qui a livré, entre autres : trois plaques de schiste, taillées en disques ronds (diam. : 0,14 m., 0,11 m., 0,11 m. ; épaisseur : 0,03 m., 0,015 m., 0,015 m.) ; 83 tessons de poterie dont 10 bords de vase, 2 fonds, 1 anse ; certains de ces tessons proviennent de vases exécutés à la main, d'autres au tour ; un des bords est remarquable par la finesse de sa pâte. Un foyer proprement dit a été rencontré dans ce niveau. Il était formé de pierres plus ou moins juxtaposées, sur lesquelles se trouvaient des cendres et 21 fragments de poterie, ayant appartenu au moins à deux vases.

Un grand morceau, restauré à partir de 12 fragments, comprend le bord et le fond. Il a dû appartenir à une grande jarre ayant une ouverture supérieure de 0,31 m. de diamètre, une hauteur de 0,17 m. et une base de 0,10 m. de diamètre. Un second morceau, composé de 7 fragments, a probablement appartenu à une jarre d'un même type ou d'un type un peu différent, comme le prouverait un fragment de fond, qui, malheureusement, ne peut être rattaché directement à ce morceau.

Une pièce romaine a été trouvée à la profondeur de 0,50 m. M. J. Gruaz, directeur du Cabinet de numismatique du Palais de Rumine, à qui nous avons soumis cette pièce, dès sa découverte, a eu la grande obligeance d'en faire l'étude, ce dont nous le remercions très vivement. Nous transcrivons ici ses renseignements : « C'est un petit bronze romain de l'empereur Carus (282-284). Il porte au droit, en complétant les abréviations : IMP(erator), CARUS P(ius), F(elix), AUG(ustus). Au revers PAX EXERCITI. La Paix debout à gauche tient une branche d'olivier et une enseigne militaire. Sous la figure de la Paix le signe P XXI. C'est une pièce d'un type courant. L'intérêt de cette trouvaille réside surtout dans le fait que son origine est nettement établie, ce qui n'était jusqu'ici pas

le cas pour les pièces du même type, trouvées dans le canton de Vaud. »

La couche comprise entre 0,65 et 1,20 m. n'a livré qu'un petit anneau en fer, un fragment d'omoplate et un cubitus humain à 0,80 m.

A partir de la profondeur de 1,20 m. et jusqu'à 1,50 m. environ, la terre est mélangée d'une assez forte proportion de petits galets roulés, dénotant un dépôt formé par des crues des ruisseaux environnants ou peut-être de l'Avançon. Dès la profondeur de 1,20 m., et sur une épaisseur de 10 à 20 centimètres, nous avons retrouvé, dans la partie droite de notre tranchée, un véritable lit de bois brûlés. Parmi ces charbons, une pointe de flèche en silex, à pédoncule, d'une silex jaunâtre, d'origine étrangère (sans doute du Grand Pressigny). Au point de vue typologique, cette pièce pourrait remonter à la fin du néolithique¹.

A partir de la profondeur de 1,60 m., la nature du sol change complètement. C'est un terrain très compact, difficile à entamer, d'une couleur grisâtre, que ses caractères nous font considérer comme un dépôt d'origine glaciaire, très probablement morainique. Nous n'avons entamé cette couche que sur une épaisseur de 10 centimètres, sans atteindre le sous-sol rocheux.

Les ossements d'animaux provenant de la couche comprise entre 0,50 m. et 0,65 m. décèlent les formes suivantes : bœuf, mouton, chèvre, cochon, chien ; ceux de la couche inférieure, entre 1,20 m. et 1,40 m. celles de bœuf, mouton, chèvre, cerf, chevreuil, cochon, chien. Les fragments osseux du bœuf de la couche inférieure doivent être rapportés au bœuf des tourbières (*Bos brachyceros* Rütim.), très répandu au néolithique. Une mandibule de chien de ce

¹ Toutes les pièces, dont il a été question, ont été déposées au Musée historique de Lausanne.

même niveau appartient à l'espèce du chien des tourbières (*Canis fam. palustris* Rütim.), caractéristique du néolithique palafittique. M. J. Favre, du Muséum de Genève, a bien voulu se charger de la détermination des coquilles de mollusques que nous avons récoltées dans la couche inférieure.

Ainsi, dans ses grandes lignes, notre rapport cadre avec le travail de M. Tauxe, tout en le complétant. Il démontre, et c'est là pour nous le point important, que cet abri n'a pas été complètement épuisé. Rappelons pour terminer les questions que nous posions dans nos conclusions à la fin de notre rapport.

Qu'existe-t-il sous la couche profonde d'origine glaciaire ?

Quelle est l'épaisseur et l'origine exacte de ce dépôt glaciaire ?

Que trouvera-t-on encore dans la couche inférieure que nous considérons comme datant du néolithique récent ?

Quelle est la signification exacte de la présence des galets roulés dans cette couche et légèrement au-dessus ?

A quel genre d'occupation avons-nous affaire pour le niveau supérieur, datant de la fin du III^{me} siècle.

Seules de nouvelles recherches pourront apporter la solution à ces intéressants problèmes.

Dr Louis REVERDIN.
